



F. REIDE, 10, rue de Solférino  
CCP : Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10  
Tél. : SUF. 21-38

# Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs  
du Centre National de la Recherche Scientifique

Bulletin mensuel n° 40

Février 1962

## S O M M A I R E

- 1) Renforcer notre vigilance
- 2) L'Assemblée Générale du 15 février
- 3) Informations
- 4) Rapport pour le Congrès

Le 7ème Congrès du Syndicat se tiendra les 31 mars et 1er avril. Vous trouverez dans ce journal le rapport présenté par le Bureau. Nous demandons, à tous les adhérents de le lire attentivement, à toutes les sections de se réunir et de le discuter, de façon à apporter au Congrès le maximum de critiques et de suggestions constructives.

## RENFORCER NOTRE VIGILANCE

Il est possible que, dans un proche avenir, un accord pouvant mettre un terme à la guerre d'Algérie intervienne entre le gouvernement français et le GPRA.

Nous avons à la CGT, depuis trop longtemps, et trop longtemps seuls en tant qu'organisation syndicale, lutté contre cette guerre et ses conséquences désastreuses pour ne pas nous en réjouir. Mais relâcher notre vigilance du fait des espérances de paix serait une grave erreur : la conclusion d'accords est une étape indispensable, leur application en est une autre qui, dans les circonstances présentes est loin d'être une formalité.

Arrivée à un degré d'organisation inquiétant, grâce à l'indulgence et aux complicités dont elle bénéficie, l'O.A.S. ne cache pas son intention de s'opposer à la réalisation de la Paix. Pour mettre hors d'état de nuire l'organisation fasciste, il ne faut pas compter sur le gouvernement, malgré le renforcement des mesures de police plus destinées à tranquilliser l'opinion publique, qu'à être réellement efficaces.

On ne peut oublier que le 8 février, 8 travailleurs ont été tués par la police, 2 autres sont dans un état très grave, pour avoir manifesté leur désir de paix et leur volonté de lutte contre l'O.A.S.

Nombreux sont nos camarades du CNRS qui, en rendant un dernier hommage aux victimes, ont, avec la population parisienne, montré qu'ils étaient déterminés à s'unir pour résister à la menace fasciste.

Nous devons aujourd'hui organiser davantage notre propre défense et accroître notre vigilance. Pour cela, travailler à la création et au renforcement de comités antifascistes groupant sans exclusive tous les travailleurs, est une tâche urgente.

Tous les syndiqués doivent s'en faire un devoir ; les organisations syndicales ayant, comme elles l'ont déjà montré, un grand rôle à jouer dans l'organisation des forces populaires, capables, si elles sont unies, de s'opposer au fascisme et d'imposer la paix en Algérie.

## L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 FEVRIER

Convoquée par l'Intersyndicale, pour la discussion et l'adoption d'un cahier de revendications, l'assemblée générale du 15 février, par le nombre des participants et par son sérieux, a marqué d'une manière significative la volonté des techniciens et administratifs du CNRS de voir leur situation totalement réglée.

L'Assemblée Générale a manifesté aussi sa grande conscience de la gravité des événements liés à la guerre d'Algérie, et a marqué par une minute de silence son émotion devant l'assassinat par la police des 8 travailleurs qui manifestaient pacifiquement le 8 février contre l'O.I.A.S.

Ensuite l'Assemblée, dans laquelle l'on apercevait de nombreux camarades de catégories relativement favorisées, écouta attentivement les propositions de l'Intersyndicale concernant les demandes que nous devons déposer chez le directeur du CNRS.

Notre syndicat pour sa part avait fourni un gros travail d'étude; nos camarades se rendront compte que la plateforme intersyndicale est très proche des propositions que nous avons faites à l'Intersyndicale, et qui étaient éditées dans notre dernier journal imprimé. Ces propositions rejoignent donc pour une part des positions identiques à celles des syndicats F.O. et C.F.T.C. et pour une part importante, elles étaient originales.

Le personnel a donc entériné après discussion/et nous avons maintenant, comme par le passé, une plateforme intersyndicale commune. Le cahier de revendication va donc être déposé à la Direction générale du CNRS.

A l'issue de ce dépôt, nous devons suivre pas à pas la marche de ce cahier dans les différents services intéressés, prêts à agir avec la vigueur et la forme nécessaires pour passer tous les obstacles. Nos succès ont été nombreux jusqu'ici; nous ferons en sorte qu'ils continuent et pour cela, il faut renforcer l'unité et l'action des personnels dans chaque laboratoire et améliorer le travail de nos sections syndicales.

-----  
INFORMATIONS

### COMMISSIONS PARITAIRES

Les Commissions paritaires pour les avancements d'échelon des agents dont la fin de stage a été prononcée au 31-12-1961 vont siéger

- Catégories A      jeudi 1er mars 1962
- Catégories B      jeudi 8 mars  
                          lundi 12 mars  
                          jeudi 15 mars
- Catégories C      mercredi 7 mars
- Catégories D      mardi 6 mars
- Promotions de B en A et de C en A    lundi 19 mars

Nous ne connaissons pas la date à laquelle siègent les Commissions de dérogations (non paritaires). Il n'est pas impossible que ce soit également courant mars.

-----  
C.A.E.S.

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 30 mars à 17 heures, 44, rue de Rennes.  
-----

RAPPORT DU BUREAU POUR LE VII<sup>e</sup> CONGRES

31 mars - 1er avril 1962

BILAN DE L'ACTIVITE DEPUIS LE VI<sup>e</sup> CONGRES

Depuis le 6<sup>ème</sup> Congrès (15-16 avril 1961) nous avons, sur le plan revendicatif franchi une étape importante : celle du "milliard". Dans le domaine de la situation générale de notre pays, la dégradation a été en s'accroissant, mais, parallèlement, la conscience du caractère néfaste du pouvoir personnel, de l'abandon de la démocratie et la conscience du péril fasciste grandissent. C'est que, si les méfaits des pouvoirs issus du 13 mai 1958 apparaissent, les positions fermes et nettes qu'à toujours prises notre Confédération vis-à-vis de l'Algérie, du pouvoir personnel et des revendications économiques des salariés, se révèlent exactes et efficaces à un nombre grandissant de travailleurs.

L'action rigoureuse et déterminée de la CGT au cours de ces dernières années aura été la condition des ripostes populaires décisives au danger fasciste.

C'est donc à un moment où les périls n'ont jamais été aussi grands, mais aussi où la confiance dans notre organisation syndicale est accrue que notre VII<sup>e</sup> Congrès va se tenir. Nous aurons à y régler ces questions indissolublement liées aujourd'hui : la défense de nos conditions de vie et la défense et la rénovation de la démocratie.

A - L'ACTION REVENDICATIVE DANS LE CADRE DU CNRS

SALAIRES : Lors du dernier Congrès les textes relatifs au milliard étaient encore à paraître. Une série d'actions devait conduire à cette parution, en dépit des événements politiques graves. En effet, l'Assemblée Générale à Paris prévue pour le 25 avril fut reportée du fait du putsch d'Alger (22 avril) et de la mobilisation des travailleurs contre les factieux.

Après l'Assemblée Générale du 15 mai, des délégations par établissements eurent lieu du 17 au 26 mai. Le 29 mai, nouvelle Assemblée Générale. Ce jour-là, les Finances signaient les textes. Le 22 juin, c'était leur parution au Journal Officiel.

Ces textes amenaient une revalorisation considérable, SANS PRECEDENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE, pour un grand nombre de nos collègues, revalorisation obtenue de la façon la plus sûre : par augmentation des indices. Par contre, de graves inégalités et distorsions hiérarchiques subsistaient ou étaient introduites entre certaines catégories.

Une étude approfondie et un important travail collectif ont conduit à la nouvelle plateforme, adoptée en Intersyndicale et ratifiée par l'Assemblée Générale du 15 février 1962. Les propositions de notre syndicat dont le détail figure au journal de janvier 1962 se retrouvent dans cette nouvelle plateforme, actuellement déposée au CNRS.

STATUT : La Commission de classification de diplômes s'est finalement tenue, après avoir été longtemps différée (dans l'attente des textes du milliard, puis de leur application). Elle a restitué au Doctorat d'Université la place qu'il avait avant le décret du 30 avril 1959. Ainsi est mis fin à une mesure particulièrement scandaleuse que nous avons dénoncée.

De nombreux autres titres ont été classés, notamment celui d'Ingénieur du CNAM qui, après avoir été éliminé du Statut en 3A, est classé maintenant en 2A.

La nouvelle plateforme revendicative implique plusieurs modifications au statut, en particulier par l'introduction de nouvelles définitions d'emplois (Ouvrier P4, Maître-Ouvrier, Agents techniques) et par la prise en considération de la qualification professionnelle.

En liaison avec les questions statutaires, la nouvelle plateforme intersyndicale réclame avec énergie à l'Administration la création d'une Commission technique paritaire sur laquelle notre précédent Congrès avait particulièrement insisté.

RETRAITES : Le syndicat a augmenté son activité sur les questions de retraites en se préoccupant des formalités de validations des services antérieurs au 1-1-1960, en éditant deux documents sur l'IGRANTE (Validations en mai 1961 et Fonctionnement en octobre 1961). Ces documents, destinés à être conservés par nos adhérents seront complétés par un document Fonctionnement IPACTE (sur le point d'être édité) et un autre Retraite Sécurité Sociale. Cet ensemble recouvrira entièrement les divers aspects de nos retraites.

Une camarade nous représente au Conseil d'Administration de l'IGRANTE. Le report de la limite pour les demandes de validation du 1-1-62 au 1-1-63 a été obtenu. Est en discussion, après avoir été rejetée une première fois, la réduction des 10 ans minimum de cotisations nécessaire à l'octroi d'une retraite. Diverses coordinations entre les régimes de retraite sont à l'étude.

UNION DES TRAVAILLEURS SCIENTIFIQUES : Notre dernier Congrès avait décidé la participation du Syndicat à la création de l'UTS, et en particulier au travail des différentes Commissions.

A ce jour, l'UTS a réalisé une partie de ses objectifs :

a) les travailleurs scientifiques français sont valablement représentés à la FMIS (fédération mondiale des travailleurs scientifiques)

b) Un certain nombre de corps de recherche, représentés par les syndicats CGT et Autonomes sont regroupés dans cet organisme : CNRS, Ens.Sup., CEA, cadre accélérateur, INRA.

Par contre, des difficultés sont rencontrées pour élargir à la recherche privée.

Actuellement se préparent des journées de l'UTS qui se tiendront fin Avril et où seront présentés les problèmes suivants :

- Crédits
- Gestion
- Recrutement et traitements.

ASSIMILES : Les questions relatives aux personnels "sans cadre" examinées par notre précédent Congrès en fonction de l'expérience d'Orsay ont fait, depuis, l'objet d'un bon nombre de nos préoccupations. A Orsay, l'expérience des "assimilés au CNRS" s'est développée et a conduit à des succès importants pour des personnels auparavant sans garanties de salaire ou statutaires. Nos journaux de juillet 1961 et de janvier 1962 ont donné le détail des résultats obtenus par la combativité et la persévérance de nos camarades d'Orsay.

## B - L'ACTION REVENDICATIVE AVEC LA FONCTION PUBLIQUE

Notre appartenance à la Fonction Publique et la conscience de la communauté d'intérêts qui nous y relie est largement ressentie dans le personnel. En quelques années, de ce point de vue, de très grands progrès ont été enregistrés à la suite des explications constantes de notre syndicat.

Nous avons participé à la manifestation importante du 19 avril place de l'Opéra. Alors que l'action grandissait en mai 1961 et que la grève du 6 juin aurait été d'un grand poids pour faire reculer les pouvoirs publics, les fédérations de fonctionnaires FEN, FO, CFTC ont, au dernier moment, rapporté cette action. La suite a prouvé la justesse de la position de notre Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT qui dénonça cet abandon : très faibles ont été les reculs gouvernementaux alors que l'action qui se développait aurait, à coup sûr, obtenu beaucoup plus.

Une des préoccupations de la Fonction Publique est l'amélioration et l'aménagement des petites catégories C et D (auxquelles correspondent nos petites catégories B et D, les désignations CNRS ne correspondant pas aux désignations A.B.C.D. fonction publique). La nouvelle plateforme intersyndicale, en préconisant la fusion des 8 et 9B va dans ce sens.

En dépit des insuffisances des améliorations obtenues par la Fonction publique, notre appartenance à celle-ci nous a valu, depuis mars 1961, une revalorisation de salaires d'environ 11% (2% en mars, 3% en juillet, environ 2,5% en novembre 1961 et environ 4% en janvier 1962). Ceci illustre de nouveau la communauté d'intérêts que nous avons et la nécessité de continuer à organiser l'action pour le soutien des objectifs de l'UGFF :

- pas de rémunération inférieure à 50.000 anciens francs par mois
- alignement de l'ensemble des traitements sur les prix et sur les salaires du secteur nationalisé
- redressement des distorsions subies par la grille indiciaire, notamment en 1957
- réforme de l'indemnité de résidence pour atténuer l'incidence des zones de salaires, avec, comme perspective, leur suppression.

#### C - COMMISSIONS PARITAIRES

En octobre se sont tenues les Commissions paritaires complémentaires nécessitées par les textes de juin (nominations en 1A et en 2D).

L'expiration fin 1961 du mandat des représentants aux Commissions paritaires nous a conduit à renouveler notre représentation. La tâche de nos représentants aux Commissions d'avancement, de changement de catégories (et, éventuellement, de discipline) va toujours croissant, parallèlement à l'augmentation de nos effectifs et à l'audience de notre syndicat.

Le travail considérable de préparation pour les commissions de mars 1962 est actuellement en cours.

#### D - COMITE D'ACTION ET D'ENTRAIDE SOCIALES - AIDE EXCEPTIONNELLE

Le CAES entre dans la 5ème année de son activité. Bien qu'il soit encore loin de ce que nous souhaiterions, du fait de l'insuffisance des crédits qui lui sont alloués, il poursuit avec succès une activité indispensable au personnel. L'évolution des subventions de l'Administration a été la suivante : 4,5 millions (1958); 6 millions (1959); 7,5 millions (1960); 9 millions (1961); 12 millions (d'anciens francs) en 1962.

Notre syndicat y défend efficacement nos points de vue par ses 4 représentants dont 2 sont au Bureau du CAES où ils assument avec régularité des tâches importantes. Ils s'efforcent de faire du CAES l'équivalent d'un Comité d'Entreprise, c'est-à-dire de développer au maximum les activités d'ordre collectif, sans négliger les appuis individuels sous forme de logements ou de prêts.

De nombreux membres du syndicat participent au travail des sections locales. Il est nécessaire de renforcer ces activités et de préparer, dans l'immédiat, l'Assemblée Générale du CAES qui aura lieu fin mars.

Au cours de l'année, nous avons eu des rapports avec le Bureau du CAES à propos des problèmes de cantines qui ont pris un tour aigu et ne sont pas encore résolus. Dans bon nombre de nos sections ces problèmes requièrent une grande partie de l'activité de nos militants.

La Commission d'Aide exceptionnelle dite "des 20 millions" a durant l'année, et grâce à l'intervention des syndicats, réparti de façon moins paternaliste et plus automatique les crédits affectés essentiellement aux cas de maladies mentales, cancéreuses, tuberculeuses.

#### E - LA VIE INTERIEURE DU SYNDICAT

La vie du syndicat au niveau national, orientée par nos Congrès et nos Conseils Syndicaux est assurée au jour le jour, dans le détail, par notre Bureau qui se réunit toutes les semaines de façon absolument régulière. La tâche du Bureau qui doit faire face aux multiples et complexes problèmes quotidiens est écrasante (conduite des revendications, défense des libertés, interventions auprès de l'Administration, CAES, Commissions paritaires, Retraites, participation à la vie de la FEN, CGT, de l'UGFF, représentation auprès des autres syndicats, publications du syndicat, etc).

Nos forces en militants ont tant bien que mal assuré l'essentiel au cours de l'année, mais malheureusement elles n'ont pas suffi à assurer comme il l'aurait fallu le travail dans bien des domaines : notamment UTS, CAES, participation aux activités fonction publique, problèmes des retraites, rapports avec la province.

Nos permanences du vendredi se sont régulièrement tenues et ont permis, outre la réalisation de travail matériel indispensable, des contacts plus nombreux avec nos camarades.

Nous avons presque doublé nos effectifs et avons la certitude que des possibilités très grandes existent pour aller encore plus loin.

Un effort particulier de recrutement et d'organisation a été entrepris, décidé par le Conseil Syndical du 24 octobre (lui-même préparé par une réunion le 10 octobre). Cet effort a déjà produit de bons résultats dans la région parisienne. Nous avons également renforcé nos rapports avec la province (notamment Grenoble et Caen), mais là encore, il reste énormément à faire.

La trésorerie, qui fera l'objet d'un rapport particulier, est très satisfaisante et a permis d'entreprendre un équipement - matériel sérieux, pour nos publications.

#### F - RELATIONS AVEC LES ORGANISMES DE LA CGT

Au cours de 1961, la participation du syndicat à divers organismes de notre Confédération s'est accrue. Nous avons participé au Congrès Confédéral du 28 mai au 2 juin à Ivry où une intervention du syndicat a été rédigée, au Congrès de la FEN-CGT les 27 et 28 mai ainsi qu'au Congrès de l'UGFF les 14, 15 et 16 juin.

Une de nos camarades est à la Commission Exécutive de l'UD de la Seine, ce qui revêt actuellement une importance particulière. Un de nos camarades est au Secrétariat de la FEN-CGT, 3 sont au Bureau et 5 font partie de la Commission administrative de cette Fédération. Au cours de l'année notre participation à ces secrétariats et Bureaux a pu être réalisée de façon régulière.

Nous avons eu des rapports avec les camarades DELON et MONSAUVIS sur "les problèmes de décentralisation des Laboratoires de Recherche Scientifique" soulevés au Conseil Economique et Social. Nous avons également participé à la réunion CGT du 8 juin 1961 avec les camarades KRASUCKI, MASCARELLO et LEBRUN sur le Plan.

#### G - RELATIONS AVEC LES AUTRES SYNDICATS

Nos rapports avec les organisations FO et CFTC du CNRS ont continué comme par le passé au sein de l'Intersyndicale. Comme par le passé, la nouvelle plateforme revendicative du personnel est commune aux trois organisations.

Nous avons également maintenu nos rapports avec les Contractuels des Accélérateurs (FEN) au 3ème Congrès desquels nous avons assisté le 17 juin.

Tout au long de l'année nous avons eu de multiples contacts avec le Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (FEN), à l'occasion des problèmes du CAES, des cantines et des revendications auxquelles nous apportons mutuellement notre soutien.

Les prises de position concernant les libertés républicaines nous ont conduit, par ailleurs à de nombreuses déclarations et actions avec les organisations dont nous venons de parler et avec le Syndicat FEN de l'Enseignement Supérieur et avec l'UNEF (notamment pour le 6 février 1962).

#### H - LA LUTTE POUR LA PAIX ET CONTRE LE FASCISME

Quelques jours après notre dernier Congrès, le putsch militaire survenait à Alger le 22 avril. Notre organisation, comme toutes les organisations de la CGT a largement impulsé et organisé la riposte massive qui s'est traduite par la grève nationale du 24 avril.

Nous avons suscité, là où il n'y en avait pas encore, la création de Comités anti-fascistes et appelé à la négociation et à la mise hors d'état de nuire des factieux.

1961 a vu Evian (mai) Lugrin (juillet); en 1962 ce sont les négociations de février; inéluctablement, malgré les pouvoirs nés du 13 mai, l'issue négociée au conflit algérien que nous réclamons depuis plus de 7 ans, se prépare.

Notre vigilance a été constamment nécessaire, réclamée par l'aggravation des menées fascistes, hélas logique et prévisible du fait des complicités dans l'appareil de l'Etat.

Les plastiquages d'universitaires (au cours desquels un de nos camarades a eu son appartement détruit), les attentats de plus en plus nombreux et odieux, ont entraîné les ripostes populaires, sauvagement réprimées par la police (19 décembre, 8 février). Notre organisation a, dans tous les cas, organisé l'action du personnel du CNRS.

Lors de la grave crise internationale qui s'est développée à propos de la question allemande en août 1961 et à l'occasion de la Conférence Syndicale Internationale sur la Paix, tenue en septembre à Berlin, nous avons rappelé les aspirations communes aux travailleurs :

La sauvegarde de la Paix, le désarmement général et complet afin d'en finir avec la menace atomique et les essais d'armes nucléaires, la coexistence pacifique entre les états de systèmes sociaux différents.

### ELEMENTS DE REFLEXION ET DE DISCUSSION

Lors du Congrès, chacun des points du rapport d'activité devra faire l'objet des remarques et commentaires qu'il aura suscités. Il est apparu cependant, au Bureau, nécessaire d'insister sur un certain nombre d'entre eux et de fournir pour ceux-ci quelques éléments de réflexion qui pourront aider à la discussion approfondie qui devra s'établir au Congrès.

#### 1 - LA NOUVELLE PLATEFORME

Les bases et les motivations de celle-ci ont été largement définies et elle a fait l'objet de discussion dans les établissements et lors de nos Conseils syndicaux.

De la manière dont elle se présente, elle est très différente de la revendication simple et unique de 50% qui a été le mot d'ordre qui nous a conduit au milliard. Cela n'a pas échappé au moment de son élaboration, mais il n'est pas apparu de possibilité de formulation autre que cet ensemble complexe de revendications, une fois admis que le plus urgent était la rectification des anomalies et injustices.

Notre souci a été, en dépit de la diversité des revendications entre les catégories, de les rassembler (certaines étant communes à plusieurs catégories), de les présenter et de les soutenir par tout le personnel uni.

Il y aura probablement lieu d'examiner avec attention les difficultés qui pourraient surgir dans l'action, et de définir autant que possible, la ligne de conduite du syndicat devant les éventualités de luttes catégorielles.

#### 2 - RETRAITES

Le problème des retraites prend une place de plus en plus grande dans les préoccupations de nos camarades. Le système complexe de retraites qui est le nôtre (3 ou 2 suivant que les agents sont ou non "cadre") rend difficile l'évaluation de la retraite future. C'est cependant cette évaluation qui est le besoin le plus ressenti.

D'autre part, la complexité des systèmes rend difficile la détermination de leurs défauts. C'est cependant une tâche urgente et nécessaire de mieux élaborer les revendications propres à remédier à ces défauts.

Ces deux aspects montrent qu'il faut faire un effort tout particulier sur le problème essentiel des retraites.

Il serait nécessaire également d'examiner les incidences de la fixation du plafond de la Sécurité Sociale sur les retraites.

#### 3 - LA DEFENSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'importance des problèmes généraux de la Recherche Scientifique, la nécessité pour notre organisation, à l'étape actuelle de son développement, de se préoccuper de ces

problèmes et de prendre position apparaît, de plus en plus. Notre organisation CGT se doit d'apporter sa contribution, celle des travailleurs, contribution qu'on ne peut attendre des organismes officiels ou d'autres organisations corporatives ou coupées de l'ensemble des travailleurs.

Notre rôle au sein de l'Union des Travailleurs Scientifiques est ainsi défini et nous devons améliorer notre contribution aux travaux de cette Union, notamment en participant aux "Journées d'étude" de fin avril. Nous proposons, pour aider la discussion les thèmes suivants :

- a) défendre l'orientation pacifique de la recherche
- b) défendre les acquis des périodes ascendantes du mouvement ouvrier (en particulier CNRS).
- c) Ouvrir pour mettre fin à l'anarchie des corps de recherche en particulier en regroupant au CNRS des corps comme les cadres accélérateurs, ou des sans cadres comme les assimilés de toutes sortes.
- d) mettre fin à l'anarchie des avantages et traitements et réclamer: "A travail identique, salaires, garanties, avantages identiques"
- e) participation démocratique de tous les corps aux organismes officiels, sous des formes appropriées à la réalité (commissions scientifiques, commissions techniques...)

#### 4 - ASSIMILÉS

Il apparaît que dans bien d'autres laboratoires qu'à Orsay il existe des personnels "sans cadre" pour lesquels l'expérience d'Orsay peut être extrêmement profitable. Essentiellement c'est l'extension de cette expérience qui doit être envisagée de façon très concrète.

#### 5 - COMITÉS ANTIFASCISTES

En dépit des progrès enregistrés vers la solution négociée en Algérie, la régression de la démocratie dans notre pays et le danger ouvertement fasciste subsistent. Notre Congrès devra examiner les modalités de fonctionnement et d'extension des Comités antifascistes ainsi que leur coordination. Tout au long de ce rapport les périls qui menacent les institutions républicaines ont été à de multiples reprises évoqués, et les événements que nous vivons montrent l'évidence de l'importance du rassemblement et de l'action des travailleurs dans les Comités antifascistes.

#### 6 - RENFORCEMENT DU SYNDICAT ET DE L'ORGANISATION

Il est nécessaire d'insister tout particulièrement sur les problèmes pratiques d'organisation qui prennent, au stade de développement où est parvenu le syndicat, un caractère extrêmement important et décisif, pour le présent et l'avenir. La vérification, dans les faits de la justesse des positions générales de la CGT, nos succès revendicatifs et le crédit de nos militants auprès du personnel ont permis un recrutement considérable, mais les conditions du recrutement existent toujours : il faut les saisir et faire une prospection systématique. Chaque section doit renforcer le nombre de ses responsables veiller à l'existence véritable d'un bureau où les tâches sont affectées de manière précise, organiser des réunions régulières, etc... Les responsables doivent assurer la présence du syndicat en toute occasion (commissions, CAES, cantines, presse...) et ne jamais laisser aux adhérents le sentiment d'être isolés. Enfin l'accession aux responsabilités locales et nationales (notamment la représentation au Bureau national), doit être assurée par de nouveaux militants. *Cela, QUI NE PEUT ÊTRE ASSURÉ QUE PAR LA MISE EN PRATIQUE DES règles énumérées auparavant, est absolument essentiel et nécessaire.* Le Bureau demande que dans la préparation du Congrès chaque section, aussi petite soit-elle, mette ce point parmi ses toutes premières préoccupations.

#### 7 - CONCLUSION

En conclusion à ce rapport, nous pouvons dire que nous sommes, en quelque sorte, à un tournant de la vie de notre organisation dû, nous pouvons nous en féliciter, à sa croissance et à sa réussite. Des tâches nombreuses nous attendent et requièrent davantage de militants. C'est ce qu'il faut préparer essentiellement dans notre VII<sup>e</sup> Congrès.

Le Gérant : F. REIDE - édité par nos soins, 10, rue Solferino.